

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et allemand - programme Sarrebruck

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et allemand - programme Sarrebruck (27197)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et allemand - programme Sarrebruck (27197)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	118	114	46	15

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et allemand - programme Sarrebruck (27197)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	78	75	31	10	66,7 %
			Masculin	40	39	15	5	33,3 %
			Total	118	114	46	15	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et allemand - programme Sarrebruck (27197)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	17	17	4	3	20 %
				AB	17	17	4	1	6,7 %
				B	39	39	17	4	26,7 %
				TB	37	37	18	7	46,7 %
				TBF	4	4	3	0	0 %
				Total	114	114	46	15	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et allemand - programme Sarrebruck (27197)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	95	95	42	14	93,3 %
			En réorientation	14	13	3	1	6,7 %
			Non scolarisés	4	4	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Autres	2	2	0	0	0 %
			Total	118	114	46	15	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et allemand - programme Sarrebruck (27197)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	41	41	13	5
			Autres doublettes	72	72	33	10
		Baccalauréat Technologique	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et allemand - programme Sarrebruck (27197)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	36,3 %	36,3 %	28,3 %	33,3 %
		Autres doublettes	63,7 %	63,7 %	71,7 %	66,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Prise en compte les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat notamment, les notes de français, de philosophie, d'histoire géo, d'anglais et de maths. Ses connaissances linguistiques seront également prises en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats en français, dans les disciplines générales (histoire géographie, philosophie) et en langues vivantes	Important
Savoir-être	Savoir-être	Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat pourront être pris en compte le cas échéant.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la discipline	Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat, notamment dans la lettre de motivation, pourront être pris en compte.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etre intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques. Etre ouvert au monde	Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat pourront être pris en compte.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit, parcours Droits français et allemand - programme Sarrebruck, a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris-Panthéon-Assas (20 décembre 2023) et affichés sur la plateforme Parcoursup. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un double cursus franco-allemand sont prises en compte. La note de l'épreuve anticipée de français lorsqu'elle est organisée, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées. Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir. La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- d'un pré-classement informatique résultant de l'utilisation d'un outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires

Signature :

Stéphane BRACONNIER,
Président de l'établissement Université Paris
Panthéon Assas